

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence en citant le nom de Allah - Dieu -,
Ar-Rahman - Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et
aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l'au-delà -,
Ar-Rahim - Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants -*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,
وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ
et que soient accordés à notre maître Mouhammad, le Messager de Allah,
davantage d'honneur et d'élévation en degrés ainsi que la préservation de
sa communauté de ce qu'il craint pour elle.*

Khoutbah n°1399

Le vendredi 17 juillet 2026 correspondant au 2 safar 1447 de l'Hégire

Les Maux de la Langue

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

*Al-hamdou lil-Lahi¹ was-salatou was-salamou 'ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;
ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.*

La louange est à Allah Qui a créé l'être humain et lui a donné une apparence harmonieuse, Qui lui a donné une forme particulière entre toutes et l'a doté de bienfaits étendus dont Il aurait pu le priver s'Il l'avait voulu, Qui lui a créé l'ouïe et la vue, l'a pourvu d'une langue et l'a rendu capable de prononcer, Qui lui a accordé la raison et l'a rendu responsable de ses actes dans l'au-delà. Que Allah honore et élève davantage en degrés notre maître Mouhammad l'élite de Sa création ainsi que sa famille pure et ses bons compagnons.

Mes frères de foi, les bienfaits que Allah nous a accordés sont nombreux, au point que nous ne pouvons les énumérer. Allah est Celui à Qui nous appartenons, Il est Celui à Qui appartiennent tous les bienfaits dont Il nous fait grâce. Il nous a ordonné de Le remercier pour ces bienfaits en nous abstenant de les utiliser dans ce qu'Il n'a pas autorisés de faire, c'est-à-dire de ne pas les utiliser dans ce que Allah nous a interdit de faire. Par conséquent, mon frère musulman, tes biens sont un bienfait de la part de Allah, ne les dépense pas dans une autre voie que celle que Allah t'a autorisée... Ton corps est un bienfait, ne l'utilise pas dans la désobéissance à Allah... Ta main est un bienfait, ne l'utilise pas dans ce que Allah n'a agréé pas... Ton pied est un bienfait,

¹ Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi'yy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

ne l'utilise pas pour marcher vers ce qui te ferait mériter le châtiment de *Allah*... Ton œil est un bienfait, ne regarde pas avec ce que *Allah* t'a interdit de regarder... Ton oreille est un bienfait, ne l'utilise pas pour écouter ce que *Allah* t'a interdit d'écouter... Ta langue est un bienfait, ne l'utilise pas dans ce que *Allah* t'a interdit de prononcer...

Mon frère musulman, fais preuve de piété à l'égard de *Allah*, ne désobéis pas à *Allah* en utilisant ce dont Il t'a fait grâce et t'a rendu propriétaire. En effet, si tu Lui désobéissais, tu serais injuste envers toi-même ; or *Allah* n'agrée pas les injustes qui ont fait preuve d'injustice envers eux-mêmes en désobéissant à leur Seigneur.

Mes frères de foi, la langue est un bienfait éminent par lequel *Allah* a honoré l'être humain. *Allah* rappelle dans le *Qour'an* honoré qu'Il lui en a fait grâce, en énumérant les bienfaits qu'Il a accordés à l'être humain. *Allah* dit :

﴿ أَلَمْ نَجْعَلْ لَهُ عَيْنَيْنِ ۖ وَلِسَانًا وَشَفَتَيْنِ ۚ ﴾

(*'alam naj'al lahou 'aynayn waliṣṣan wachafatayn*) [sourate *Al-Balad* verset 8-9] ce qui signifie : « **Ne lui avons-Nous pas accordé deux yeux, une langue et deux lèvres ?** »

Toutefois, le danger de la langue est grand. La langue est un organe de petite taille, mais les péchés qu'elle peut commettre sont immenses. Le Messager de *Allah* ﷺ a beaucoup mis en garde contre les dangers de la langue. Il y a notamment ce qui a été authentifié dans les *Sounan* de *At-Tirmidhiyy*, que *Mou'adh Ibnou Jabal* avait interrogé le Messager de *Allah* ﷺ en lui disant : « *Ô Prophète de Allah, aurons-nous des comptes à rendre sur ce que nous disons ?* » il avait répondu :

((ثَكَلَتْكَ أُمُّكَ يَا مُعَاذُ وَهَلْ يَكُفُّ النَّاسَ فِي النَّارِ عَلَى وُجُوهِهِمْ أَوْ عَلَى مَنَاخِرِهِمْ إِلَّا حَصَائِدُ أَلْسِنَتِهِمْ))
(*thakilatka 'oummouka ya Mou'adh wahal yakoubbou n-naṣa 'ala woujouhihim 'aw 'ala manakhirihim 'il-la ḥasa'id alsinatihim*) ce qui signifie : « **Attention à ce que tu dis, ô Mou'adh, les gens seraient-ils jetés en enfer à plat ventre ou même la tête la première par autre chose que ce que leurs langues ont récolté !?** »

Ainsi, parmi les choses que les langues récoltent et qui font que les gens seront jetés en enfer la tête la première, il y a *al-ghibah* – la médisance – et *an-namimah* – le fait de rapporter la parole des uns aux autres pour semer la discorde –. Ces deux choses font partie des causes du supplice de la tombe. Par conséquent, si tu mentionnes ton frère musulman en son absence en citant ce qui est en lui et dont il n'aimerait pas qu'on parle, tu commets la médisance et tu as désobéi à ton Seigneur. Comme si tu dis par exemple qu'Untel a un mauvais comportement ou bien qu'il comprend mal ou qu'il est avare, que sa maison est sale, que ses enfants sont mal élevés, ou ce qui est de cet ordre. *Allah* a assimilé la médisance au fait de consommer la chair de ton frère décédé. *Allah* dit :

﴿ وَلَا يَغْتَبِ بَعْضُكُم بَعْضًا أَيُّبُّ أَحَدُكُمْ أَنْ يَأْكُلَ لَحْمَ أَخِيهِ مَيْتًا فَكَرِهْتُمُوهُ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ تَوَّابٌ رَحِيمٌ ۝ ﴾

(*walā yaghtab baʿḍukum baʿḍan ʿayuhibbou ʿahadokoum ʿan yaʿkoulā lahma ʿakhihi maytan fakarihtoumouh wat-taḡou l-Laha ʿinna l-Laha tawwāboun raḥim*) [sourate *Al-Houjourat* verset 12] ce qui signifie : « **Et ne faites pas de médisance les uns sur les autres. Est-ce que l'un de vous aimerait consommer de la chair de son frère mort ? [Non,] vous le détesteriez. Et faites preuve de piété à l'égard de Allah. Certes Allah est Celui Qui accorde le repentir et Qui fait beaucoup miséricorde aux croyants.** »

Aimerais-tu que quelqu'un consomme ta chair une fois mort ou que toi, tu consommes la chair de ton frère musulman décédé ? Certainement, tu n'aimerais pas cela ! Alors, garde-toi de la médisance.

Quant à *an-namimah*, elle consiste à rapporter les paroles des uns aux autres pour semer la discorde. C'est-à-dire le fait de rapporter la parole de quelqu'un à quelqu'un d'autre pour perturber la relation qu'il y a entre eux ; cela fait partie des grands péchés. En effet, le Messager de Allah ﷺ a dit :

((لَا يَدْخُلُ الْجَنَّةَ قَتَاتٌ))

(*la yadkhoulou l-jannata qattat*) [rapporté par *Al-Boukhariyy*] ce qui signifie : « **N'entrera pas [directement] au Paradis quiconque pratique an-namimah.** » Cela signifie qu'il ne sera pas parmi les premiers à y entrer, car il aura mérité d'entrer en enfer.

Parmi les péchés que la langue récolte, il y a aussi le mensonge qui consiste à énoncer ce qui est contraire à la réalité délibérément tout en sachant que cela est contraire à la réalité. Alors garde-toi bien du mensonge, que tu sois sérieux ou que tu plaisantes. Tout cela est donc interdit. Il y a aussi le fait de jurer mensongèrement par Allah. C'est un grand péché, car cela comporte un manquement à la glorification qui est due à Allah. Et si celui qui y a recours portait atteinte au droit d'un musulman en jurant mensongèrement par Allah, il mériterait un châtement intense en enfer comme le Messager de Allah ﷺ l'a annoncé, dans ce que *Mouslim* a rapporté de lui dans son *Sahih*.

Mon frère musulman, garde-toi bien du *qadhf* – d'attribuer injustement la fornication ou ce qui est de cet ordre, à un musulman ou à quelqu'un de sa famille –, car c'est une cause qui pourrait te mener à ta perte. À notre époque, beaucoup de personnes osent accuser de fornication les musulmans, hommes ou femmes, en faisant le *qadhf*. Ils disent : « *Une telle est une fornicatrice* » ou « *Espèce de fils de fornicatrice* » ou « *Toi, le frère de la fornicatrice* ». Au point qu'il est devenu difficile de sortir sans entendre ce genre de paroles laides et abjectes.

Et le Prophète ﷺ a dit :

((اجْتَنِبُوا السَّبْعَ الْمُوبِقَاتِ))

(*'ijtaniḡou s-sabʿa l-moubiqat*) [rapporté par *Mouslim*] ce qui signifie : « **Évitez les sept péchés qui mènent à la perte.** »

Parmi eux, il a mentionné le fait d'accuser de fornication une femme croyante et chaste.

Il y a également parmi ces péchés qui font partie des crimes que la langue peut commettre, le fait d'insulter un musulman sans droit ; c'est un grand péché. Le Prophète ﷺ a dit :

((سِبَابُ الْمُسْلِمِ فُسُوقٌ))

(sibabou l-mouslimi fouçouq) [rapporté par Al-Boukhariyy] ce qui signifie : « **Insulter un musulman est un grand péché.** »

Or malheureusement, cela fait partie des choses que de nombreuses personnes commettent très facilement. Alors mon frère musulman, garde-toi bien d'insulter un musulman sans droit et préserve ta langue. Le Prophète ﷺ a dit :

((الْمُسْلِمُ مَنْ سَلِمَ الْمُسْلِمُونَ مِنْ لِسَانِهِ وَيَدِهِ))

(al-mouslimou man salima l-mouslimouna min liçanihi wayadih) [rapporté par Al-Boukhariyy] ce qui signifie : « **Le musulman [complet] est celui dont les musulmans sont préservés de sa langue et de sa main.** »

Quant à celui qui n'est pas ainsi, il ne sera pas un musulman complet. S'il l'insulte en le maudissant comme en disant : « *que Allah maudisse Untel* » c'est-à-dire en demandant que Allah l'éloigne du bien, c'est encore plus grave que de l'insulter seulement. Le Prophète ﷺ a dit, parmi ce qu'a rapporté Al-Bayhaqiyy dans ses Sounan :

((لَعْنُ الْمُسْلِمِ كَقَتْلِهِ))

(la ^nou l-mouslimi kaqatlih) ce qui signifie : « **Maudire un musulman, c'est comme le tuer !** » ceci pour montrer la gravité du péché qu'il y a à le faire.

Parmi les calamités de la langue, il y a se moquer d'un musulman en disant des paroles qui le rabaissent. Cela rentre dans le fait de nuire sans droit à un musulman. De nos jours, un grand nombre de gens le font. Toutefois, parmi les plus grands dangers qui puissent survenir à la langue, il y a la mécréance. Que Allah, nous en préserve !

Mon frère musulman, ce qui précède indique clairement le danger qui peut provenir de la langue, alors œuvre donc, que Allah te préserve ainsi que moi-même, conformément à ce qu'a dit le Messager de Allah ﷺ :

((مَنْ صَمَتَ نَجَا))

(man samata najja) ce qui signifie : « **Celui qui sait garder le silence est sauvé !** »

Et applique donc ce qu'a dit notre maître ^Abdou l-Lah Ibnou Mas^oud qui a pris sa langue et s'est adressé à elle en disant : « *Ô langue, dis du bien et tu gagneras et abstiens-toi de dire du mal, tu seras sauvée, et fais-le avant de le regretter, car j'ai entendu le Messager de Allah ﷺ dire :*

((أَكْثَرُ خَطَايَا ابْنِ آدَمَ مِنْ لِسَانِهِ))

('aktharou khataya bni ^Adama min liçanih) [rapporté par At-Tabaraniyy et d'autres] ce qui signifie : « **La plupart des péchés du fils de Adam provient de sa langue.** »

Alors mon frère musulman, prends bien garde de rabaïsser ton frère musulman par des paroles que tu pourrais trouver faciles à prononcer, mais qui seront une cause de châtimement en enfer au Jour du jugement... Garde-toi d'insulter un musulman ou de le maudire sans droit, sinon tu en retrouveras les conséquences le Jour où plus personne ne pourra protéger autrui... De même,

garde-toi de faire la médisance d'un musulman, car cela pourrait être la cause de ton supplice dans ta tombe... Garde-toi d'accuser un musulman ou une musulmane de fornication, car cela serait une cause de ta perte dans l'au-delà... Quelqu'un de raisonnable, c'est quelqu'un qui contrôle sa langue et qui pèse ce qu'il va dire avant de parler. Tout ce qu'il dira sera inscrit par les deux anges qui sont chargés de le faire. *Allah* dit :

﴿ إِذْ يَتَلَقَّى الْمُتَلَقِّيَانِ عَنِ الْيَمِينِ وَعَنِ الشِّمَالِ قَعِيدٌ ﴿١٧﴾ مَا يَلْفِظُ مِنْ قَوْلٍ إِلَّا لَدَيْهِ رَقِيبٌ عَتِيدٌ ﴿١٨﴾ وَجَاءَتْ سَكْرَةُ الْمَوْتِ بِالْحَقِّ ذَلِكَ مَا كُنْتَ مِنْهُ تَحِيدُ ﴿١٩﴾ وَنُفِخَ فِي الصُّورِ ذَلِكَ يَوْمُ الْوَعِيدِ ﴿٢٠﴾ وَجَاءَتْ كُلُّ نَفْسٍ مَعَهَا سَائِقٌ وَشَهِيدٌ ﴿٢١﴾ لَقَدْ كُنْتَ فِي غَفْلَةٍ مِّنْ هَذَا فَكَشَفْنَا عَنْكَ غِطَاءَكَ فَبَصَرُكَ الْيَوْمَ حَدِيدٌ ﴿٢٢﴾ ﴾

(*'idh yatalagga l-moutalagqiyanî ani l-yamîni wa'ani ch-chimâlî qa'id ; ma yalfidhou min qawlin 'il-la ladayhi Raqiboun 'Atîd ; waja'at sakratou l-mawti bil-haqqi dhalika ma kounta minhou tahîd ; wanoufikha fî s-souri dhalika yawmou l-wa'id ; waja'at koullou nafsî ma'aha sa'iqoun wachahîd ; laqad kounta fî ghaflatî min hadha fakachafna 'anka ghita'aka fabasarouka l-yawma hadîd*) [sourate *Qaf* versets 17-22]

Après avoir tenu mes propos, je demande à *Allah* qu'Il me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours² :

الحمد لله

والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله

يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِلْمُؤْمِنِينَ وَالْمُؤْمِنَاتِ

Al-hamdou lil-Lah

was-salatou was-salamou ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;

ya 'ayyouha l-ladhîna 'amanou t-tagou l-Lah.

Allahoumma ghfir lil-mou'minîna wal-mou'minat.

² Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'îyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.